

**Poliquin, Renée (BAPE)**

**Objet:** TR : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)

-----Message d'origine-----

**De :** Bélanger Ghislain [mailto:BelangerG@ville.repentigny.qc.ca]

**Envoyé :** 19 février 2008 13:25

**À :** BAPE - Communication Web

**Cc :** Longpré Dominique; Legault David

**Objet :** Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)

**251**

**DQ5.1**

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Lachenaie (secteur nord)

**Lachenaie**

**6212-03-104**

Bonjour Mme Poliquin,

La présente fait suite à votre correspondance du 11 février dernier concernant le sujet cité en rubrique.

Tel que demandé, nous avons effectué certaines vérifications relativement aux plaintes déposées concernant les odeurs liées au fumier. Selon les informations que nous possédons, aucune plainte à ce sujet n'a été déposée et par conséquent aucune intervention n'a été faite par la Ville.

En ce qui a trait à la question numéro 2, nous avons consulté le registre des permis depuis 2004 afin de déterminer le nombre de permis émis dans le secteur Presqu'île pour la construction de nouvelles résidences. Pour votre information, le secteur retenu pour fin de vérification comprend les rues Nathalie, Jean-Pierre, Monique, Chantal, Desrosiers, Charbonneau, la montée Roger, le chemin Presqu'île du numéro civique 121 à 309 ainsi que la rue St-Paul du numéro civique 3100 à 3349.

Or, nous constatons que des permis de construction ont été émis soit 2 pour la rue Monique, 1 pour la montée Roger, 1 pour le chemin Presqu'île et finalement 2 pour la rue St-Paul.

En ce qui a trait à la cohabitation du secteur résidentiel Presqu'île avec le lieu d'enfouissement de BFI, nous avons déjà transmis des extraits des règlements d'urbanisme applicable à ce secteur lors de la tenue de la première soirée d'audience publique soit le 28 janvier dernier. Pour ce qui est du Plan d'urbanisme, il nous fera plaisir de vous transmettre des extraits pertinents au plus tard demain dans la journée.

En terminant, nous vous ferons parvenir, au plus tard le 22 février prochain, les documents demandés dans votre lettre du 14 février dernier.

Si toutefois, vous avez besoin des informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Salutations,

Ghislain Bélanger, urbaniste

Directeur adjoint au Service d'aménagement

et développement du territoire

Tél: (450) 470-3001 poste 3154